ATTESTATION DE SOUTIEN

ARLES SANS OGM

Je soussigné(e), M.....
Président(e) de l'Association .....

certifie que celle-ci,

-considérant que l'innocuité des Organismes Génétiquement Modifiés sur la santé humaine et l'environnement n'a pas encore été établie et qu'il existe même de fortes présomptions que les gènes, en particulier ceux résistants aux antibiotiques soient accidentellement transférés aux bactéries parasites de l'être humain, rendant la médecine désarmée face à de nombreuses pathologies,

-considérant les risques que font courir aux équilibres naturels les cultures en plein champs de plantes transgéniques, et notamment la possibilité que les gènes artificiellement insérés dans ces organismes soient irrémédiablement transférés, via le pollen, à des plantes sauvages apparentées, ou aux cultures voisines, non transgéniques, de la même espèce végétales,

- considérant le principe de précaution, reconnu par le traité de Masstricht et par la loi dite "Barnier"

et après avoir pris connaissance du dossier préparé par ATTAC"Pays d'Arles",

a décidé de soutenir l'initiative prise par cette dernière association de soumettre à Monsieur le Maire et au Conseil municipal d'Arles un projet de délibération visant à l'interdiction la culture en plein champs de semences transgéniques sur le territoire de la commune.

Pour valoir ce que de droit

Arles, le

(Tampon de l'Association)

NB: Veuillez SVP envoyer l'original de cette attestation à Monsieur le Maire, Hervé Schiavetti, Hôtel de Ville, 13200 Arles
et une copie à l'attention de Attac Pays d'Arles, Maison de la Vie associative, Bd des Lices, 13200 Arles